

FEMMES DANS LA VILLE

CONCOURS PHOTO JOURNÉE FÉMINISTE TOI-MÊME !

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 – ORGANISATION, OBJECTIFS

Suite au franc succès des trois éditions passées de la journée « Féministe toi-même », les co-organisateurs, le Centre Librex et PointCulture proposent cette année un concours de photos.

La photo qui sera choisie par le jury vaudra à son auteur(e) un an de prêts gratuits et illimités dans tout le réseau PointCulture (avec retards payants) ainsi qu'un abonnement d'un an à *axelle* magazine, le mensuel féministe belge.

Les meilleurs projets seront présentés sur le site Internet de PointCulture et du Centre Librex. Si la qualité des œuvres reçues le permet, ce concours pourra donner lieu à une exposition itinérante, dans les différents Points Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une sélection des œuvres sera exposée lors de la Journée Féministe toi-même ! Les visiteuses et les visiteurs de la journée attribueront le jour-même le prix du public. L'auteur(e) de la photo gagnera un bon d'achat de 100€ à la librairie Tulitu.

ARTICLE 2 – PARTICIPANT(E)S

Ce concours est ouvert à toutes et tous.

ARTICLE 3 – DATE LIMITE DE PARTICIPATION

Les envois doivent nous parvenir le 1er novembre 2017 au plus tard.

PointCulture

Alexandra Garin /Alexandra.garin@pointculture.be
Place de l'amitié 6 -1160 Bruxelles T. 02 737 19 35

ARTICLE 4 - THÈME

Il s'agit de proposer une photo originale illustrant d'une manière ou d'une autre la thématique du concours : « Femmes dans la ville ».

La quatrième édition de la journée « Féministe toi-même » aura lieu le samedi 18 novembre au PointCulture Bruxelles (145 rue Royale à 1000 Bruxelles).

Les trois premières éditions de « Féministe toi-même ! » se sont déroulées grâce à la participation de

Amazone, Awsa, axelle magazine, La Barbe (France), la Librairie Barricade, la Cie Biloxi 48, le Centre Librex, le Cercle féministe de l'ULB, Elles tournent/Dames draaien, les Femmes Prévoyantes Socialistes, FIREFEC - Forum Inter-Régional des Femmes Congolaises pour le développement, GAMS - Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles, Garance, L'Héritage des Femmes, Ladyfest, L-Slam, Terre des Femmes, La Librairie Tulitu, La Ruelle, les Liliths, Lingeer, Mariage et Migration, Le Monde selon les Femmes, les Nubiennes, PointCulture, Radio Panik, le Rideau de Bruxelles, l'Union des Femmes africaines, l'Université Populaire du Théâtre, les Warriors Poets

Entre ateliers ludiques, lecture, auto-défense, pochoirs, laboratoire vidéo, bar convivial, librairie, projections, théâtre, concert, DJ, ces journées se sont révélées riches en partage de pensées, d'images, de paroles. La prochaine se voudra tout aussi ouverte. Nous invitons d'ailleurs toutes les associations intéressées à nous contacter.

ARTICLE 5 - FICHE TECHNIQUE

- > La photo doit être envoyée dans un format lisible par un logiciel de traitement d'images comme Photoshop ou Gimp. Les tirages papier en format A4 sont également autorisés.
- > La résolution de l'image doit être suffisante pour permettre une impression de qualité en format A4.
- > Pas de signature sur la photo: comme chaque année, la sélection du projet se fait sur base anonyme.

ARTICLE 6 – MODALITÉS DE PARTICIPATION ET RÉCEPTION DES PROJETS

Le projet doit être envoyé pour le **1^{er} novembre 2017** à l'adresse, alexandra.garin@pointculture.be.

Ou par la poste à : **Alexandra GARIN – PointCulture**

Place de l'Amitié 6 -1160 Bruxelles

PointCulture

Alexandra Garin /Alexandra.garin@pointculture.be

Place de l'amitié 6 -1160 Bruxelles T. 02 737 19 35

En plus de la photographie, la candidature comportera les coordonnées complètes du/de la participant(e): nom, prénom, adresse mail, téléphone.

Chaque participant-e peut proposer trois œuvres maximum.

ARTICLE 7 – MODE DE SÉLECTION

Les projets proposés seront examinés par un jury composé des membres partenaires de cette Journée. Le jury est souverain.

ARTICLE 9 – PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Les participant(e)s seront avertis personnellement du choix du jury dans le courant du mois de novembre 2017.

ARTICLE 10 – DROITS D'EXPLOITATION ET CLAUSES RÉVOCATOIRES

Tous les projets transmis pourront être exposés durant la journée « Féministe toi-même ! » ou ultérieurement et ne seront pas assujettis à une rémunération. Le jury se réserve sur une présélection de projets à exposer.

Toute personne qui adresse une photo dans le cadre du concours reconnaît qu'elle en est l'auteur(e). En outre, elle certifie que son idée ne porte pas atteinte aux droits de tiers. Si l'œuvre présente des personnes individualisées et identifiables (*), un formulaire de cession de droit à l'image dûment complété sera joint à l'envoi.

La/le gagnant(e) renoncera à ses droits d'exploitation, de diffusion, sur son usage présent et à venir. Aucune utilisation de cette photo ne sera autorisée, sans un avis expressément notifié par le comité organisateur et avec l'accord de l'auteur(e).

La sélection du projet se fera d'une manière anonyme par le jury. Seule la secrétaire du concours, Alexandra Garin aura connaissance de l'identité des auteur(e)s.

Si le jury considère ne pas avoir suffisamment de propositions ou qu'aucune ne lui paraisse satisfaisante, le comité organisateur se réserve la prérogative d'annuler ce concours. En l'occurrence, aucun dédommagement de quelque nature que ce soit ne pourra être consenti aux participant(e)s du concours. Le comité organisateur se réserve le droit de relancer un nouvel appel à projets, sans possibilité de réclamations par les candidat(e)s.

Toute personne participant à ce concours adhère automatiquement à toutes les clauses de ce règlement.

ANNEXE – FORMULAIRE DE CESSION DE DROIT À L'IMAGE

À remplir par les personnes reconnaissables dans la photo ou leurs représentants légaux dans le cas de mineurs (non nécessaire dans le cas de photos de groupes*).

Objet : Concours photo « Femmes dans la ville »

Je soussigné-e :

Résidant à :

déclare par la présente avoir figuré librement dans la photographie proposée dans le cadre du concours photo « Féministe toi-même 2017 ! » ;

Pour les parents/tuteurs d'un enfant mineur, autorise mon enfant
(Nom et prénom) à figurer dans la photographie proposée dans le cadre du concours photo « Féministe toi-même 2017 ! » ; et autorise les responsables du concours à utiliser librement et à titre gratuit cette photo, y compris l'archivage et la distribution, sans restriction de temps et d'espace.

(*) Par photo de groupe, entendre photo où la personne n'est pas individualisée. La personne est dite individualisée si elle est le sujet principal de l'image et si elle est reconnaissable.